

# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2022

## FOURRIERE AUTOMOBILE

DEPANNAGE DELVAUX

07 AVENUE DU MAS DE GARRIC

34140 MEZE

TEL : 04.67.24.60.71



# **SOMMAIRE**

## **1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

<b>1-1 IMPLANTATION</b>	<b>03</b>
<b>1-2 EFFECTIF</b>	<b>03</b>
<b>1-3 MOYENS TECHNIQUES</b>	<b>04/05/06</b>
<b>1-4 COMPETENCE TERRITORIALE</b>	<b>07</b>
<b>1-5 TARIFICATION</b>	<b>08</b>

## **2- ANALYSE QUANTITATIVE ET FINANCIERE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022.**

<b>2-1 ANALYSE DES VOLUMES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE</b>	<b>09</b>
<b>2-2 ANALYSE DES VOLUMES PAR MOIS</b>	<b>09</b>
<b>2-3 ANALYSE DES VOLUMES REGLES PAR SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE</b>	<b>10</b>
<b>2-4 ANALYSE DU STOCK AU 31/12/2022</b>	<b>10</b>
<b>2-5 ANALYSE DES COUTS ET RECETTES</b>	<b>11</b>

## **3- ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE**

<b>3-1 ORGANISATION TERRITORIALE ET PRATIQUE</b>	<b>12</b>
<b>3-2 ELEMENTS PERMETTANT D'APPRECIER LE SERVICE</b>	<b>12/13</b>

## 1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

### 1-1 Implantation

La délégation de la fourrière automobile se situe 7 ter avenue du Mas de GARRIC 34120 MEZE.



Donn

### 1-2 effectifs :

Le Personnel opérationnel compte 02 chauffeurs et une secrétaire.

EN CAS DE BESOIN NOUS AVONS DU PERSONNEL EN RENFORT

### 1-3 Moyens techniques

La flotte utilisée pour l'activité de fourrière automobile se compose des 06 véhicules suivants :

## MAN TGL FJ-673-VT



## ISUZU P75 EZ-911-RE



## ISUZU D-MAX EB-026-XY



## ISUZU FJ-800-FS



## VOLVO FH AY-133-QT

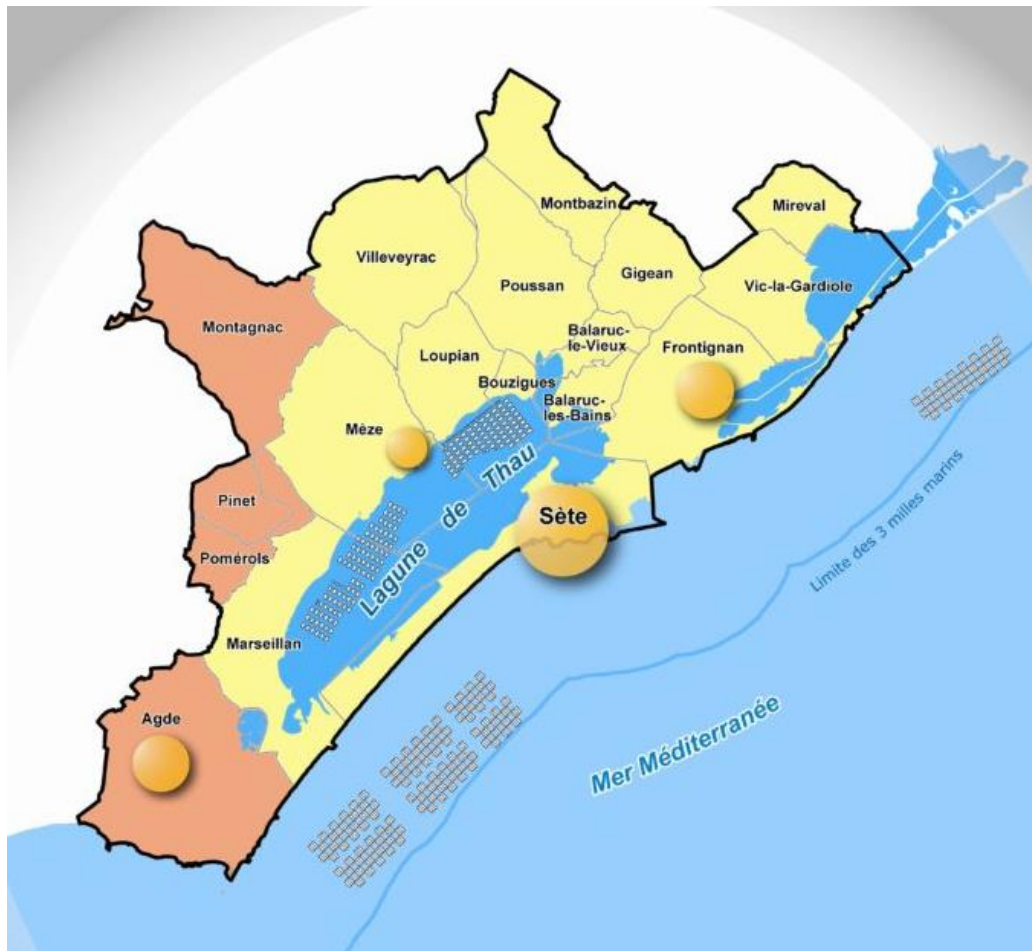


## RENAULT MIDLUM AA-958-YL



#### 1-4 Compétence territoriale

La délégation du service public de la fourrière est au service de 06 communes regroupées par « Sète Agglopôle Méditerranée », (Mèze, Montbazin, Villeveyrac, Loupian, Bouzigues et Poussan) :



## 1-5 Tarification

L'arrêté ministériel arrêté du 03 aout 2020 modifiant l'arrêté du 14 aout 2020 entrant en vigueur le 31 décembre 2019, fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles, détaillés comme suit :

### FRAIS D'IMMOBILISATION MATERIELLE EN TTC

Véhicules poids lourds	7.60 euros
Voitures particulières	7.60 euros
Autres véhicules immatriculés	7.60 euros

### FRAIS DE MISE EN FOURRIERE EN TTC

Véhicules poids Lourds (PTAC) >3.5 Tonnes	Opérations d'enlèvement	122.00 euros
	Opérations préalables	22,90 euros
Voitures Particulières	Opérations d'enlèvement	121.67 euros
	Opérations préalables	15,20 euros
Autres véhicules	Opération d'enlèvement	45.70 euros
	Opération préalables	7.60 euros

### FRAIS DE GARDE JOURNALIER TTC

Véhicules poids lourds	9.20 euros
Voitures particulières	6.42 euros
Autres véhicules immatriculés	3.00 euros

### FRAIS D'EXPERTISE EN TTC

Véhicule poids lourds	91.50 euros
Voitures particulières	61.00 euros
Autres véhicules immatriculés	30.50 euros

### Rappel des rémunérations par « Sète Agglopôle Méditerranée »

Les cas suivants donnent lieu à une facturation directe à « Sète Agglopôle Méditerranée » par le délégataire :

- Le propriétaire identifié ne donne pas suite à la notification de mise en fourrière
- Le délégataire procède à l'enlèvement d'épaves

Les tarifs mis en place sont les suivants :

- 144 euros TTC par véhicules légers, utilitaire POIDS LOURDS DE + DE 3,5T (enlèvement, gardiennage et frais d'expertise)
- 91.20 euros TTC par moto, scooter (enlèvement, gardiennage et frais d'expertise)



## 2-ANALYSE QUANTITATIVE ET FINANCIERE DE LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 :

### 2-1 Analyse des volumes par secteur géographique

VILLES	NBRE DE VEHICULES RESTITUES	NBRE DE VEHICULES DETRUIITS	NBRES DE VEHICULES REMIS AU DOMAINE	NBRE DE VEHICULES RESTANT	NBRES DE VEHICULES EXPERTISES	TOTAL
MEZE	187	27	0	7	38	221
VILLEVEYRAC	1	2	0	0	2	3
MONTBAZIN	12	6	0	1	7	19
LOUPIAN	18	5	0	0	5	23
BOUZIGUES	7	1	0	0	1	8
POUSSAN	6	12	0	1	15	19
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>86</b>	<b>293</b>

### 2-2 Analyse des volumes par mois

2022 ENLEVEMENTS	OPERATIONS PREALABLES*	ENLEVEMENTS 02 ROUES	ENLEVEMENT VEHICULES	ENLEVEMENTS PL ET CARAVANE
JANVIER	0	1	10	1
FEVRIER	0	1	16	0
MARS	0	0	12	0
AVRIL	0	1	19	0
MAI	0	1	25	0
JUIN	0	0	26	0
JUILLET	0	0	39	0
AOUT	0	0	69	0
SEPTEMBRE	0	0	21	0
OCTOBRE	0	1	21	0
NOVEMBRE	0	0	16	0
DECEMBRE	0	0	14	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>288</b>	<b>1</b>

\*Ces véhicules sont restitués sur place à leur propriétaire, le véhicule de fourrière s'est déplacé, mais l'opération d'enlèvement n'a pas commencé. Ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les enlèvements.

**2-3 Analyse des volumes par mois faisant l'objet d'une facturation à « Sète Agglopôle Méditerranée » :**

<b>2021</b>	<b>VEHICULES DETRUITS</b>
JANVIER	6
FEVRIER	6
MARS	2
AVRIL	1
MAI	3
JUIN	8
JUILLET	4
AOUT	9
SEPTEMBRE	7
OCTOBRE	7
NOVEMBRE	0
DECEMBRE	0
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>

**2-4 Analyse du stock au 31/12/2022 par Secteur Géographique :**

<b>Secteur géographique</b>	<b>VEHICULES</b>	<b>UTILITAIRES</b>	<b>MOTOS</b>	<b>CARAVANES</b>
MEZE	5	0	1	0
POUSSAN	2	0	0	0
BOUZIGUES	0	0	0	0
LOUPIAN	0	0	0	0
MONTBAZIN	1	0	0	0
VILLEVEYRAC	0	0	0	0
<b>TOTAL DU STOCK AU 31/12/2022</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Au TOTAL : 09 véhicules sur parc au 31/12/2022**

2-5 Analyse des coûts de fonctionnement et des recettes pour l'année 2022 :

<b>LIBELLE DES FRAIS</b>	<b>Total HT</b>	<b>LIBELLE DES RECETTES</b>	<b>Total HT</b>
<b>Fonctionnement TECHNIQUE</b>		Enlèvements + gardiennage VL restitués	26601.85
		Enlèvements + gardiennage EPAVES + expertise (AGGLO)	6243.13
Frais d'expertise (86 x 22 ht)	1892.00	Ventes d'épaves	6360.00
<b>Fonctionnement ADMINISTRATIF SUR L ENSEMBLE DES ACTIVITES DU SITE</b>			
Location du Parc	24000.00	Variation de stock	
Location matériel photocopieur	1612.20	Produits divers gestion courante	0
Entretien immobilier	579.16		
Maintenance informative	1406.24		
Frais bancaires	778.40		
Frais bancaires commission CB	756.03		
Assurance	5542.77		
Publicité	520.00		
Frais TELEPHONIE	2819.45		
Fournitures administratives	399.00		
Achat de petit équipement	2334.50		
Cotisations professionnelles	850.00		
<b>Frais De PERSONNELS + CHARGES</b>			
Rémunération personnel	52011.84		
Cotisation URSAFF	21890.90		
Cotisation Prévoyance	12004.46		
Salaire administrateur gérance	0		
Crédit impôts compétitivité entr.	0		
Cotisation retraite salariés	9530.01		
Cotisations autres organismes	0		
Formation continue	520.00		
Taxe d'apprentissage	486.00		
Honoraire comptable	3966.06		
<b>Charges FISCALES</b>			
Taxe professionnelle	1650.00		
Frais d'actes et contentieux	0		
Dot .Amort.s/immo corporel	0		
Charges diverses gestion courante	0		
Pénalités et amendes	0		

### 3 ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

#### 3-1 Organisation territoriale et pratique

**Lieu de Restitution** : 07 Ter avenue de MAS DE GARRIC 34120 MEZE

**Heure d'ouverture du bureau** : Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 14h à 18h

Le Vendredi de 08 h à 12h et de 14h à 17h.

**Affichage et signalétique** : Panneau avec heures et jours d'ouverture

#### **Procédure de Restitution en dehors des d'heures d'ouvertures :**

Les autorités compétentes appellent sur le numéro de téléphone d'astreinte. Les chauffeurs d'astreintes procèdent alors à la restitution du véhicule.

#### 3-2 Eléments permettant d'apprécier la qualité du service rendu.

##### **Restitution des véhicules auprès du public**

Les usagers doivent être munis :

De la main levée délivrée par l'autorité compétente,

Soit de la carte bleue ou de l'espèce, pour régler les frais de mise en fourrière, du gardiennage et des frais d'expertise, si l'expertise a été faite.

Durant les heures d'ouverture du bureau, l'usager se présente spontanément.

Pour les restitutions H24, l'usager appelle sur le numéro d'astreinte et les chauffeurs d'astreinte qui sont sur place font la restitution. Les véhicules qui sont restitués H24 sont ceux qui sont mis en fourrière dans les dernières 24 heures.

Conformément au cahier des charges, l'enlèvement est réalisé dans les 30 minutes suivant l'appel de l'autorité compétente.

##### - **Documents administratifs :**

Le secrétariat conserve la totalité des CERFA de destruction et les tiens à disposition de « Sète Agglopol Méditerranée », sur demande. **Modalités et facilités de règlement** : carte bancaire ou espèces. Affichage conforme mis en place.

## Moyens de communication

**Accueil Physique :** permanence tous les jours, matin et après-midi

**Téléphone :** ligne fixe à la disposition du public et des autorités compétentes exclusivement

**Adresse mail :** à la disposition de « Sète Agglopôle Méditerranée », experts automobiles et aux autorités compétentes.

- Notre site à des caméras de vidéos surveillance qui couvrent l'extérieur et l'intérieur, qui enregistrent et qui peuvent être visionnées à distance, d'un gardien qui vit sur place 7/7 et 24/24 et les chauffeurs d'astreintes pour le dépannage dorment sur place la nuit et le week-end.

